

à Dieu votre Fils, afin que, par vous, il sauve nos âmes » (1). « Ma voix suppliante crie vers vous, ô ma Souveraine ; sauvez-moi par votre intercession, réveillez-moi de mon lourd sommeil pour votre gloire et par la vertu de Celui qui s'est fait chair en vous » (2).

Ce n'est pas encore ici le lieu de parler des monuments du culte des premiers chrétiens pour la Mère de Dieu, tel qu'il nous est révélé dans les Catacombes. Mais parmi ces pièces archéologiques il en est une qui mérite d'être signalée d'avance, parce qu'elle exprime avec une exactitude théologique, non seulement la nature du culte rendu par l'antique Église à la Mère de Dieu, mais encore l'idée qu'on avait alors de son universelle médiation. C'est une pierre gravée d'une rare élégance, provenant du Musée Vettori (3). On y voit l'auguste Vierge dans l'attitude de la prière, c'est-à-dire, les bras étendus, la tête nimbée et voilée. Contre sa poitrine, selon le type byzantin, est l'Enfant-Jésus portant le nimbe crucifère. Or, la mère et le Fils apparaissent debout, dans une espèce d'urne qui, de chacun de ses flancs, laisse échapper un ruisseau. Dans le champ de la pierre sont gravés les sigles MP ΘΥ, *Mater Dei*, et plus bas, au-dessous, le mot ΠΗΓΗ, *Fons*, la source. Pouvait-on mieux exprimer que de Jésus-Christ, « la source principale », toutes les faveurs célestes coulent perpétuellement sur le monde, mais grâce à l'intercession toujours présente et par l'entremise de sa mère (4).

(1) Cosmas hierosol., *Hymn. pro magna feria* 5. P. G. xcviij, 481.

(2) Idem, *ibid.*

(3) Num. aer. explic., p. 61.

(4) Is., xii. 3.

(5) Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.* La sainte Vierge, viii.

CHAPITRE III

Comment la bienheureuse Vierge Marie resta présente au milieu de l'Église naissante, après l'Ascension de son Fils, pour exercer *sensiblement* les fonctions de la maternité spirituelle qu'elle doit remplir *invisiblement* jusqu'à la fin des siècles, et montrer par là que les fonctions de cette maternité ne s'arrêtaient pas au Calvaire.

I. — Jésus-Christ, après avoir consommé la rédemption des hommes par son immolation sanglante, et donné les quarante jours qui suivirent sa résurrection, aux dernières dispositions réclamées par l'établissement de l'Église, quitte la terre et s'élève glorieusement au ciel. Qui ne croirait, s'il n'avait lu la sainte Écriture, que le Sauveur fait alors même participer sa bienheureuse mère à son triomphe, comme elle avait été participante de son combat, et qu'elle monte, elle aussi, de cette vallée de larmes à la terre des vivants, appuyée sur son Bien-aimé ? Tout, semble-t-il, exigeait qu'elle le suivît. Sa mission parmi nous était finie, puisque c'était pour concevoir, mettre au monde, et conduire jusqu'à l'autel de la croix notre commune Victime qu'elle avait reçu miraculeusement cette vie mortelle. A cette heure, sa sainteté dépassait déjà toute limite ; elle était donc souverainement digne d'occuper, à la droite de son Fils, le trône de la gloire, au-dessus de toute créature soit humaine, soit angélique. Et puis, son cœur désormais et toute sa vie ne seront-ils pas au ciel, là où sera son unique trésor ; et faudra-t-il que l'union qui

jusqu'à ce moment l'a tenue près de Jésus-Christ dans ses mystères, soit interrompue si heureusement pour lui, si douloureusement pour elle; enfin, pouvons-nous supposer que le Fils qui va goûter en paix les splendeurs de la patrie, laissera derrière lui sa mère dans les tristesses de l'exil?

Encore si Jésus-Christ était seul à quitter la terre, j'aurais moins de peine à concevoir l'abandon qu'il y fait de sa très sainte mère. Mais il emmène avec lui ces millions d'âmes bienheureuses, que sa mort a délivrées de leurs chaînes; et, si je n'en ai pas la certitude, je peux croire avec une grande probabilité que plusieurs de ces âmes, en particulier, celle de Joseph, le virginal époux de Marie, sont déjà, comme la sienne, réunies à leurs corps glorieux (1). Puisque c'est un privilège de l'accompagner dans ce mystère tout de grandeur et de joie, la Vierge qui doit être la plus privilégiée des créatures et qui l'est, en effet, ne devrait-elle pas être la première à le suivre dans son admirable Ascension?

Oui, sans doute, elle le suivrait, si elle n'était que Mère de Dieu. Mais n'oublions pas qu'elle est devenue la Mère des hommes, et, par conséquent, la Mère de la sainte Église. Et voilà, si je ne me trompe, pourquoi Marie doit rester encore sur la terre, après le départ de son Fils glorifié. L'Église est un Jésus-Christ nouveau-né, un Jésus-Christ dans les langes, un Jésus-Christ au berceau. C'est au Calvaire qu'il a reçu le jour, parmi d'incroyables douleurs. Et la preuve que cette Église naissante est bien Jésus-Christ, c'est que bientôt le Seigneur criera du haut des cieux à Paul, le persécuteur

(1) Matth., xxvii, 53.

acharné des premiers fidèles: « Saul, Saul, pourquoi me poursuis-tu?... C'est moi, Jésus, que tu persécutes » (1).

Jésus pour *son être physique* avait eu besoin d'une mère qui veillât sur sa propre enfance; il avait grandi sous sa maternelle égide, en âge, en sagesse, en grâce devant Dieu et devant les hommes. C'est ainsi qu'il passa trente ans avec Marie, jusqu'au jour où il quitta le toit béni de sa mère pour entrer dans sa mission publique. N'était-il pas convenable que le même Jésus, dans *son être mystique* qui est la sainte Église, eût une mère pour accompagner sensiblement ses premières années, jusqu'à l'heure où cette Église aussi, moins éloignée de la maturité de l'âge, s'en irait par tout le monde prêcher l'Évangile du règne et convertir les nations? Et quelle autre que Marie pouvait être cette mère visible, puisque c'est elle qui, après le Dieu incarné, l'avait enfantée sur le Calvaire (2)?

Ne me répondez pas que le Saint Esprit était descendu sur l'Église, et que, Jésus-Christ demeurant invisiblement avec elle jusqu'à la fin des siècles, elle n'avait pas besoin du ministère extérieur de Marie. Je vous

(1) Act., ix, 4, 5.

(2) Rien ne nous empêche de considérer aussi l'Église comme l'épouse de Jésus, le Fils de Marie. Nous y sommes autorisés par nos saints Livres. L'Apôtre n'a-t-il pas proposé l'union du Christ avec l'Église comme l'exemplaire parfait de l'union qui doit exister, parmi les chrétiens, entre l'époux et l'épouse (Ephes., v, 24, sq.); et ne savons-nous pas que le Cantique des Cantiques, dans son sens principal, a pour but de célébrer ce divin mariage? Or, cette épouse à qui le Sauveur venait de s'unir, après l'avoir tirée de son côté entr'ouvert, il l'avait presque aussitôt quittée, « la laissant veuve et désolée, parmi les premiers efforts de son affliction récente » (Bossuet, 2^e *serm. pour l'Assomption*, 1^{er} point). Mère de l'Époux, Marie de droit était la mère de l'épouse. Il était donc souverainement juste et raisonnable que la mère demeurât près de celle que l'Époux privait de sa présence visible; aussi longtemps, du moins, que sa jeunesse aurait un besoin particulier d'être consolée, soutenue, fortifiée.

l'accorde, si vous parlez d'une absolue nécessité ; mais il y a aussi des nécessités de convenance. Jésus-Christ, quand il vint au monde, était dans son humanité sainte plein de grâce et de vérité ; l'Esprit de Dieu s'était reposé sur lui avec la plénitude de ses dons ; que dis-je ? le ciel et la terre étaient à ses ordres, et Dieu pourtant le confia, pour de longues années, à la sollicitude amoureuse d'une mère. Ainsi en fut-il du Christ mystique ; providence d'autant plus admirable que cette continuité de soins maternels attestait l'unité du Christ dans son double état, et, si j'ose ainsi parler, dans sa double personne.

Ajoutons une seconde considération non moins importante que la première. Nous l'avons médité, Marie, sacrée mère des hommes au Calvaire, n'a pas fini là d'exercer les fonctions de sa maternité. Elle doit les prolonger à travers les siècles, ministre universelle de son Fils dans l'application de ses mérites et dans la formation des enfants de Dieu. Voilà ce que nous disent les paroles de Jésus expirant sur la croix. Mais encore faut-il que la vérité contenue dans ces divines paroles soit pleinement comprise, et gravée d'une manière indélébile au plus profond des cœurs. Sans doute, à supposer que la bienheureuse Vierge fût, en même temps que son Fils, montée dans la gloire, ses bienfaits auraient rendu témoignage à son rôle de mère. Toutefois, ce n'eût pas été la preuve sensible, palpable, que nous donne sa présence prolongée durant de longues années encore.

Le Saint Esprit, promis par le Sauveur, descend toujours et repose toujours avec ses dons sur l'Église et sur les enfants de l'Église. Mais, parce qu'il fait invisiblement sa demeure en nous, il convenait que le

premier avènement de ce divin Esprit, prémices et gage de ceux qui devaient suivre, fût visible à tous les yeux ; et c'est pourquoi sa descente à la Pentecôte d'abord, et sur les premiers convertis du judaïsme et du paganisme ensuite, fut manifestée par les signes extérieurs dont les *Actes* nous ont fait si souvent l'émouvant récit. Donc, ô Vierge, notre mère, consolez-vous de rester encore dans l'exil. Il vous serait plus heureux d'aller prendre possession du trône et du diadème que vous avez mérités. Mais nous, vos petits enfants, nous avons besoin de votre assistance sensible. *Montrez que vous êtes notre mère*, et que vous en remplirez toujours les fonctions, et cela d'une manière si nette et si palpable que nous ne puissions jamais ni le méconnaître, ni l'oublier, quand vous aurez été soustraite à nos regards de chair.

D'après les Saints et les Docteurs, ce que l'Église pouvait alors demander à Marie, sa mère, et pour elle-même et pour ses enfants, c'était la consolation, la lumière divine, le secours d'une prière efficace et constante, l'exemple de la vie parfaite. Or, voilà ce qu'elle trouva surabondamment en elle, et ce par quoi Marie démontra pratiquement qu'elle exerce toujours, même après la Passion consommée, son office de mère (1).

(1) Léon XIII n'a pas oublié ce point de doctrine dans ses Encycliques sur le Rosaire « Le Christ sur la croix nous avait, en la personne de saint Jean, confiés comme des fils à sa mère. Cette grande et laborieuse fonction, Marie l'accepta d'un cœur magnanime, et, dès le Cénacle, elle en consacra les débuts. Dès lors, en effet, on la voit soutenir admirablement les prémices du peuple chrétien par la sainteté de ses exemples, l'autorité de ses conseils, la suavité de ses consolations, l'efficacité de ses prières : très véritablement Mère de l'Église, Maîtresse et Reine des Apôtres, à qui elle communiquait libéralement les divins oracles conservés dans son cœur ». Encycl. *Adjutricem populi* (5 sept. 1895). Et dans une autre encyclique, après l'avoir montrée « savourant en si-

II. — Et d'abord, elle est par excellence la *consolatrice*. Grande certes fut la joie des disciples quand ils virent leur Maître, après tant d'ignominies et de souffrances, monter triomphalement au ciel, victorieux de la nature et de la mort. Mais aussi quelle peine de ne plus entendre ses paroles ni jouir de sa présence ; peine si cuisante qu'elle leur fait appeler la mort de tous leurs vœux pour être avec le Christ (1). Marie leur adoucit la privation de Jésus : il leur semble le contempler encore, en le voyant comme revivre dans les traits, la physionomie, la conversation de sa divine mère.

Voilà bientôt une autre source de tristesses. « Contemplez, écrit un ancien auteur, les commencements de l'Église à son enfance, alors que, semblable à une nouvelle épousée, elle recherchait avidement les premiers embrassements du Christ. O bon Jésus, quels assauts furieux lui furent livrés ; quelles machinations perfides furent dès lors mises en œuvre pour l'écartier de son divin Époux » (2) !

C'est encore Marie qui la soutiendra dans ces terribles épreuves, à la place de Jésus absent. Lorsque toute l'Église était en oraison pour la délivrance de Pierre, la bienheureuse Vierge fut, je n'en doute pas, comme à la veille de la Pentecôte, le centre et l'âme

lence la gloire de son Fils victorieux de la mort, et le suivant de sa maternelle tendresse », il ajoutait immédiatement : « Mais, si digne qu'elle soit du ciel, elle est retenue sur la terre pour être la parfaite consolatrice et la maîtresse de l'Église naissante, elle qui a pénétré au-delà de tout ce qu'on peut concevoir, dans les profondeurs insondables de la divine sagesse... Et nous la contemplons dans le Cénacle... appelant sur l'Église la surabondante effusion du Paraclète, don suprême du Christ ». *Encycl. Jucunda semper* (8 sept. 1894).

(1) Phil., 1, 23 ; II Cor., v, 8.

(2) Gillebert., abb., *In Cantic.*, serm. 12, n. 2. P. L. CLXXXIV, 64.

de la pieuse réunion, soutenant les cœurs ébranlés, encourageant la prière, appelant l'assistance efficace de son Fils. Et toujours, au milieu de ces premières tribulations de l'Église, on la trouva remplissant maternellement son rôle de consolatrice. « Elle voyait son Fils dans tous ses membres ; sa compassion était une prière pour tous ceux qui souffraient ; son cœur était dans le cœur de tous ceux qui gémissaient pour leur aider à crier miséricorde, dans les plaies de tous les blessés pour leur aider à crier soulagement » (1).

C'est là ce que signifient les paroles émues que saint Jean Damascène a mises sur les lèvres des Apôtres et des autres disciples, réunis autour de la Vierge mourante : « O vous, notre consolation sur la terre, ne nous quittez pas ; ne nous laissez pas orphelins ; nous, exposés à tant de périls pour le nom du très aimable et très miséricordieux Fils dont vous êtes la mère » (2). Je me représente donc Marie renouvelant pour l'Église, si jeune et déjà si cruellement éprouvée, ce qu'elle a fait pour Jésus petit enfant, alors que la douleur lui tirait des larmes : elle la presse contre son sein, elle lui dit de ces paroles qu'une mère seule peut trouver dans son cœur, séchant les larmes, et relevant les âmes à force d'amour. Si jamais quelqu'un a pu dire en vérité, comme le grand Apôtre, et mieux que lui : « Qui est faible sans que je sois faible ; qui est scandalisé sans que je brûle » (3), à coup sûr, c'est bien la compatissante et toute miséricordieuse Mère de Dieu, notre mère.

(1) Bossuet, 2^e serm. pour la fête de l'Assompt., second point.

(2) S. Joan. Damasc., hom. 2 in Dormit. B. V. Deiparae, n. 8. P. G. xcvi, 736.

(3) II Cor., xi, 29.

Mais là ne s'arrêtait pas le rôle sensible et maternel de Marie. Il n'y a qu'un instant, Léon XIII nous la montrait comme la plus excellente *maîtresse* de l'Église à son berceau, une maîtresse ayant sondé, au delà de ce qu'on peut concevoir, l'abîme infini de la divine sagesse : tellement qu'elle paraît comme noyée dans cette inaccessible lumière (1).

Non, nous ne l'oublions pas, les Apôtres avaient un Maître, le Saint Esprit, qui leur enseignait toute vérité, pour que les fils de l'Église apprissent ensuite de leur bouche ce qu'ils devaient croire et ce qu'ils devaient faire. Mais cela même ne rendait pas superflus les enseignements de Marie. Jésus enfant prenait des leçons d'elle, lui qui, dès le premier instant de son

(1) S. Bernard., *serm. de XII Praerog. B.V. M.*, n. 2. P. L. cxxxiii. 431. Que de fois les docteurs et les écrivains ecclésiastiques ont expressément signalé cet office de la Vierge bénie. « Pourquoi, demande le bienheureux Amédée de Lausanne, pourquoi retarder encore un instant (après l'Ascension) le départ de la Vierge pour le ciel, et lui imposer une séparation si douloureuse ? Pourquoi différer pour elle le rassasiement de si saints et si brûlants désirs ? Parce que cet ajournement, sans porter préjudice à la mère, était d'une immense consolation et d'une utilité non moins grande pour le salut des hommes. Le Seigneur Jésus voulait qu'après son retour au ciel les Apôtres pussent jouir des encouragements et des leçons de sa mère. Ils étaient, il est vrai, à l'école du Saint Esprit ; mais pourtant ils pouvaient apprendre bien des choses auprès de celle qui a donné au monde le Soleil de justice, et fait couler à plein lit la source de toute sagesse, jaillissant de sa prairie virgineale ». B. Amed. Lausan., *hom. 7. de B. V. obitu.* P. L. cxxxviii, 1337.

Le bienheureux, confirmant ce que nous disions tout à l'heure, ajoute immédiatement : « Ce fut aussi l'effet d'une admirable condescendance pour l'Église primitive qui ne pouvait plus voir Dieu présent dans la chair, de lui laisser la vue souverainement aimable de sa mère. Y a-t-il rien de plus ravissant ni de plus délectable que de contempler la Mère du Créateur et du Rédempteur universel ? Si l'on désire si ardemment voir le tombeau du Sauveur, que Jérusalem possède encore aujourd'hui ; si la pierre sur laquelle reposa le rejeton sacré de Jessé, attire à elle tous les cœurs ; quelle était donc la joie de voir la Mère de Dieu, alors que la divine bonté lui permettait de vivre parmi les hommes, et de leur vie commune ? O bienheureuse la génération qui mérita de contempler un pareil spectacle ! bienheureuse, dis je, cette nation sainte au milieu de laquelle apparaissait visiblement l'arbre qui porta le fruit de la vie, la source de la vraie lumière, la fontaine fermée et scellée d'où coula le sang qui lave les péchés du monde ». Id., *Ibid.*,

existence terrestre, fut, même dans sa nature humaine, plein de grâce et plein de vérité.

Assurément, Marie ne tenta jamais de s'arroger les fonctions attribuées par son Fils aux seuls maîtres de la foi. Elle ne l'ignorait pas ; ce n'est pas à elle qu'il avait été dit : Allez et prêchez l'Évangile à toute créature. De toutes les brebis confiées à Pierre elle fut toujours la plus humble, la plus simple et la plus docile. C'est ce que j'ai expliqué trop longuement dans *la Mère de Dieu* pour qu'il soit opportun d'y insister à nouveau (1). Pour la même raison, je ne dirai pas, non plus, comment elle pouvait, sans franchir les bornes établies pour son sexe, édifier les fidèles du Christ, et les merveilles opérées par ses maternels entretiens. Qu'il nous suffise d'ajouter ici quelques explications sur ce qu'elle fut, au point de vue de la doctrine, pour les dépositaires eux-mêmes de la science du Christ.

Le Saint Esprit n'éclairait pas tellement les Apôtres et les écrivains sacrés qu'ils fussent universellement dispensés de recourir aux moyens extérieurs d'information mis à leur portée. Lui-même les poussait efficacement à le faire, et les dirigeait dans cette recherche. Le Concile de Jérusalem en est une preuve assez frappante. C'est que Dieu fait tout servir à ses fins, et que la grâce dans ses œuvres n'exclut pas la nature, pas plus que la foi n'exclut la raison. Voilà pourquoi les Évangélistes, en particulier, encore qu'ils écrivissent sous l'inspiration du Saint Esprit, s'entourèrent de toutes les lumières qu'une enquête auprès des témoins pouvait leur fournir. C'est ce que nous

(1) P. L. vii, c. 5 et 6, t. II, p. 288, suiv. ; p. 307, suiv.

déclare expressément saint Luc, au commencement de son Évangile (1). Et voilà ce qui donne une si grande autorité à ces écrits, même auprès de ceux qui ne croient pas à leur inspiration. En dehors de la certitude divine qui leur vient de celle-ci, ils ont la certitude historique qui résulte de l'emploi consciencieux des plus sûrs moyens d'investigation.

Et ce n'est pas seulement chez les Évangélistes que nous trouvons cette alliance de l'élément humain avec l'élément divin, du témoignage de Dieu avec celui de l'homme. Les Apôtres, dans leurs prédications les plus hautes, ne se contentent pas de confirmer leur enseignement par des miracles. Ils se posent comme témoins de ce qu'ils annoncent du Christ Jésus. Ainsi fait Pierre (2). Ainsi, le disciple bien-aimé du Seigneur (3); ainsi, l'apôtre saint Paul (4), comme on peut le constater par leurs épîtres. Jésus-Christ lui-même avait ménagé ces deux ordres de témoignage, quand il disait à ses Apôtres : « Lorsque le Paraclet sera venu... *il me rendra témoignage*, et vous aussi vous rendrez témoignage, *parce que vous êtes avec moi depuis le commencement* » (5). Voilà pourquoi l'une des conditions indispensablement requises pour l'élection de l'apôtre qui devait remplacer Judas parmi les *douze*, c'est qu'il ait suivi Jésus-Christ, « depuis le baptême de Jean jusqu'au jour de son Ascension » (6). Telle est donc l'économie divine qui va présider à la première prédication soit écrite soit orale de l'Évangile.

(1) Luc, 1, 4.

(2) II Petr., 1, 17, 18; Act. 1, 32; III, 15, etc.

(3) I Joan., 1, 1, 2.

(4) Gal., 1, 11, 12; Act., xxvi, 13, sqq.; I Cor., xv, 6, etc.

(5) Joan., xv, 26, 27.

(6) Act., 1, 21, 22.

Il faut qu'elle s'appuie, dans une certaine mesure, sur l'autorité du témoignage humain.

Ne voyez-vous pas déjà quel rôle nécessaire est réservé pour la Mère de Jésus? La vie publique, « à partir du baptême de Jean jusqu'à l'Ascension du Seigneur », a ses témoins autorisés dans le collège apostolique et dans une foule d'autres disciples. Mais qui témoignera des années antérieures? A quelle source l'Église primitive ira-t-elle en puiser la connaissance certaine, entière, vivante? Élisabeth, Zacharie, Joseph, les bergers, les mages, Siméon, Anne la prophétesse ont eu l'honneur et le bonheur de contempler chacun leur part des mystères de la divine enfance. Mais qui d'entre eux les a connus *tous*, les plus secrets comme les plus visibles; étaient-ils présents à l'entretien de Gabriel avec Marie; ont-ils entendu le message de l'Ange et les réponses de la Vierge? Non, pas même Joseph. Et d'ailleurs, où sont-ils, quand le moment est venu d'en témoigner devant les Apôtres, et devant l'Église? Marie seule a tout vu, tout entendu, tout su; d'elle seule il est dit à plusieurs reprises et non sans cause : « Et sa mère gardait toutes ces choses et les repassait dans son cœur » (1). Voilà donc la source que nous cherchons, pleine de grâce et de vérité, le cœur maternel et virginal de Marie. C'est d'elle que saint Luc apprendra, pour nous l'apprendre à son tour, tout ce que nous savons du mystère de la conception, de la naissance et de la vie cachée de Jésus. Elle est le témoin par excellence, témoin unique, témoin d'autant plus sûr

(1) Luc, II, 19, 51.

qu'elle est plus humble, et qu'elle s'est plus longtemps renfermée dans le silence (1).

N'allons pas croire que Marie ne fit ces révélations qu'à saint Luc. Que de fois, sans doute, elle fut interrogée par les Apôtres, par les premiers disciples et par ces fidèles qui venaient en foule grossir le troupeau du Christ. Pour tous elle était une mère, leur mère et la Mère du Dieu fait homme. J'en juge par moi-même. Si j'avais eu le bonheur de vivre près d'elle, avec quelle curiosité filiale et confiante je l'aurais interrogée sur Jésus, sur son amour, sur sa vie; avec quelle sainte joie j'aurais appris de sa bouche maternelle tout ce qu'elle avait contemplé, tout ce qu'elle se rappelait de mon tout aimable Maître et Sauveur. J'aurais été l'humble et petit frère qui ne se lasse pas de demander à la mère commune, à la meilleure des mères, le récit des grandeurs, des vertus, des souffrances et des gloires de son aîné.

Je n'oserais décider jusqu'où s'étendait ce ministère caché de Marie. Tout ce que je sais, c'est qu'il dut être fécond et durable; c'est que, la survivance de la divine Vierge à l'Ascension de son Fils n'eût-elle eu d'autre utilité que celle-là, je m'expliquerais pourquoi Notre Seigneur ne l'a pas emportée dans son triomphe. Il la fallait pour *éducatrice* à l'Église naissante.

Et cela je ne l'ai pas dit de moi-même. Au témoignage d'un grand et saint évêque que j'ai rapporté, il serait facile d'en ajouter bien d'autres, que nous fourniraient à l'envi les théologiens et les Saints. C'est ainsi que l'auteur du beau livre de *l'Excellence de la*

(1) Gerson., *Tract. II, super Magnificat*. Opp. t. IV, p. 255.

Vierge nous assure « qu'à son avis la présence de la bienheureuse Vierge auprès des Apôtres, après l'Ascension de son Fils, était utile, nécessaire même à notre foi. Sans doute, remarque-t-il, lui aussi, ils avaient reçu toute vérité du Saint Esprit; mais la divine mère était entrée, par la grâce du même Esprit, dans une connaissance incomparablement plus profonde et plus claire de cette même vérité; et Dieu par elle leur apprit sur les mystères du Christ beaucoup de choses qu'elle savait, et que seule elle pouvait savoir, non pas seulement d'une science spéculative, mais pratiquement, par les effets, par l'expérience, *ipso effectu, ipso experimento* » (1).

Vers le même temps, le pieux et savant abbé Rupert ne craignait pas d'appeler Marie « la Maîtresse des maîtres, c'est-à-dire, des Apôtres » (2). Je ne voudrais pas dire avec lui que cette bénie Vierge eût la part principale dans leurs délibérations et leurs décisions dogmatiques ou pratiques (3). Il y a là de l'exagération: mais ces exagérations mêmes prouvent quel sentiment l'on eut toujours du concours insigne apporté par Marie dans l'éducation de l'Église. C'est pourquoi nous trouvons encore les titres de maîtresse des nations, maîtresse des Évangélistes, maîtresse des Apô-

(1) Eadmer., *L. de Excellent. B. M. V.*, c. 7. P. L. t. CLIX, c. 571.

(2) Rupert., *in Cant.* L. 1. P. L. t. CLXVIII, c. 850.

(3) An, quia loco supra memorato de Actibus Apostolorum ubi, facta seditione propter caeremonias judaicas, convenerunt Apostoli et seniores videre de hoc verbo, nullam tui mentionem Scriptura facit, idcirco putandum est quod conventus ille te omiserit, et Sanctum de tuo pectore, de tuo ore Spiritum nos consuluerit? (Act., xv). *Imo et illic et in ceteris agendis tu princeps omnem solvisti quaestionem; ita tamen ut non clamares, neque contenderes, neque audiretur vox tua foris* (Is. xlii); quia, sicut ante nos dictum est, tu sola es, Virgo, quae universam haereticam pravitatem interemisti. Rupert., *ibid.*